



# L'ÉCHO DU RELAIS N° 11

## Printemps - Été 2017

### Le journal des assistants maternels d'Ingré



---

#### Sommaire

|   |     |
|---|-----|
| La médaille du travail  | 2   |
| Vos disponibilités d'accueil :<br>nouvelle procédure  | 3   |
| Vivre des relations bienveillantes entre<br>adultes et avec les enfants.<br>Ep.1 : « les douces violences » | 4-5 |
| La vie du relais  | 6-7 |





## LA MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille d'honneur du travail est une distinction décernée par l'Etat qui récompense les salariés pour leur ancienneté et leur mérite.

### Les bénéficiaires

Les salariés ou les retraités, de nationalité française ou non, remplissant les conditions d'ancienneté peuvent prétendre à la remise de la médaille d'honneur du travail.

### La candidature

C'est le salarié qui fait acte de candidature pour obtenir la médaille du travail. Le dossier comprend un formulaire disponible en mairie et à la préfecture ainsi qu'un certificat récent de la part de l'employeur.

Chaque année, il existe deux périodes où les salariés peuvent être récompensés. En effet, la médaille d'honneur du travail est décernée par un arrêté du ministre du Travail ou du préfet le 1er janvier et le 14 juillet. Pour figurer dans la promotion du 1er janvier, il faut déposer son dossier en préfecture ou à la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) avant le 15 octobre. Pour figurer dans la promotion du 14 juillet, il faut le faire avant le 1er mai.

### Les médailles

Selon son ancienneté, le salarié peut prétendre à différentes distinctions.

| Ancienneté | Distinction          |
|------------|----------------------|
| 20 ans     | Médaille d'argent    |
| 30 ans     | Médaille de vermeil  |
| 35 ans     | Médaille d'or        |
| 40 ans     | Grande médaille d'or |

### Le calcul de l'ancienneté

L'ancienneté se calcule sur l'ensemble de la carrière du salarié, indépendamment du nombre d'employeurs. Il faut cependant avoir travaillé en France, même pour des employeurs étrangers, ou à l'étranger pour des entreprises ou des groupes français.

Certaines périodes, comme le service national, le congé maternité ou encore le congé individuel de formation, sont comptabilisées dans le temps de travail. Des réductions d'ancienneté peuvent être accordées pour les mutilés du travail, les salariés qui ont travaillé en dehors de la métropole et ceux dont la pénibilité du travail permet de partir en retraite plus tôt que ce que prévoit le régime général.

### La Prime

Se voir décerner la médaille d'honneur du travail n'implique pas la remise d'une prime quelconque. Cependant, en fonction de la convention collective et des usages en vigueur dans l'entreprise, un employeur peut remettre une gratification aux bénéficiaires (en plus de la prime d'ancienneté éventuelle). Elle est exonérée de cotisations sociales comme de l'imposition sur le revenu. Il peut aussi éventuellement organiser une cérémonie de remise des médailles.



Source : <http://www.journaldunet.com/management/pratique/primes-et-avantages/1960/medaille-du-travail.html> (consultation 02/01/2017)

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, Saran et Ormes.



## VOS DISPONIBILITÉS D'ACCUEIL : NOUVELLE PROCÉDURE

Veillez trouver ci-joint le message de la PMI concernant la nouvelle procédure des fiches de liaison :



### Message de part de Marina NISOLE Responsable de l'unité accueil du jeune enfant

Mesdames, Messieurs,

Suite à un changement de procédure, je vous adresse un exemplaire de la nouvelle fiche de liaison qui devra désormais être utilisée pour informer le Président du Conseil Départemental des accueils à votre domicile.

Conformément à l'article R.421-39 du code de l'Action Sociale et des Familles, cette fiche sera à adresser au Service de Protection Maternelle et Infantile dont vous dépendez, dans les 8 jours suivant l'accueil ou le départ d'un mineur à votre domicile.

Vous devez désormais envoyer les fiches de liaison directement à la PMI de Meung-sur-Loire, 44 rue de Châteaudun BP54, 45130 Meung-sur-Loire. Il vous est possible de les envoyer par mail (en les scannant) à l'adresse suivante : [angelique.laigneau@loiret.fr](mailto:angelique.laigneau@loiret.fr)  
Le modèle de fiche de liaison se trouve sur le site [www.ram45.fr](http://www.ram45.fr)

Ainsi les disponibilités d'accueil n'apparaissent plus sur la liste depuis janvier 2017. De plus, les assistants maternels étant en Cessation Temporaire d'Activité (congé maternité, reprise de travail à l'extérieur, incapacité de travail...) n'apparaîtront pas sur la liste s'ils ont prévenu la PMI par courrier.

Pour information, vous avez la possibilité de donner vos disponibilités sur le site de la CAF [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (cf. journal l'écho du relais n°10).

Vous trouverez ci-joint un document de mise à jour de votre accueil à remplir et à retourner au RAM avant le 15 avril.

Le RAM a besoin de connaître l'offre proposée par les assistants maternels sur le territoire afin d'orienter les parents dans un deuxième temps (urgence, accueil atypique, remplacement). Les données recueillies sont également importantes pour les évaluations annuelles du RAM transmises au gestionnaire et à la CAF.

**Loiret**

Fiche de liaison

A adresser impérativement dans les huit jours suivant l'arrivée ou le départ d'un enfant au service de Protection Maternelle et Infantile de la Maison du Département dont vous dépendez. ATTENTION, BIEN RENSEIGNER TOUTES LES INFORMATIONS DEMANDEES

L'assistant maternel :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_  
Téléphone (fixe et portable) : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Atteste :

de l'arrivée  
en date du : \_\_\_\_\_  
de l'enfant : Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
date de naissance : \_\_\_\_\_  
Nom et adresse des parents : \_\_\_\_\_  
Tel des parents : \_\_\_\_\_

| Jours de garde et horaires |       |          |       |          |        |
|----------------------------|-------|----------|-------|----------|--------|
| Lundi                      | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|                            |       |          |       |          |        |

du départ  
en date du : \_\_\_\_\_  
de l'enfant : Nom \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fiche disponible  oui  non  
Si oui combien : \_\_\_\_\_

Fait le : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, Saran et Ormes.

# VIVRE LES RELATIONS BIENVEILLANTES ENTRE ADULTES ET AVEC LES ENFANTS

## 1- Les « douces violences » selon Christine SCHUL

### Définition :

Les douces violences sont des instants éphémères où l'adulte se laisse emporter par un jugement, un a priori, une étiquette, un geste brusque...sans préméditation ni volonté de faire mal à l'enfant.

Ce terme contradictoire est proposé par Christine SCHUL, formatrice dans le secteur de la petite enfance et conseillère pédagogique, dans ses livres « Vivre en crèche, remédier aux douces violences » et « Repérer et éviter les douces violences dans l'anodin du quotidien ».

Ces gestes, paroles, regards... de manière répétée placent l'enfant en situation d'insécurité affective. Christine SCHUL précise bien dans son ouvrage qu'elle ne cherche pas à « dénoncer » mais bien à appeler à la « vigilance ».

Pour illustrer ces propos, voici un exemple :



Christine SCHUHL  
Rédactrice en chef, [christine.schuhl@free.fr](mailto:christine.schuhl@free.fr)  
Illustration Guylène PINTO  
<http://guylenepinto.blogspot.fr>

### Observons ce qui se passe :

Tom ne voit que les genoux de la professionnelle. Il entend bien sûr sa voix, sent sa respiration, mais il est trop petit pour pouvoir aisément lever la tête et apercevoir son regard. Tom peut même ressentir, dans la posture de la professionnelle, une autorité certainement mal interprétée, mais cette adulte semble tellement grande et droite !

Tom peut alors se mettre à pleurer, parce que cet adulte devant lui n'a finalement rien de rassurant. Peut-être désire-t-il les bras, simplement les bras, pour trouver ou retrouver cette sécurité affective indispensable à sa stabilité.

### Comment faire autrement ?

Pour s'adresser à l'enfant, il est important que l'adulte puisse le plus souvent possible se mettre à sa hauteur. Le tout petit enfant ne peut pas encore anticiper certaines demandes des adultes, il ne comprend pas forcément son intention, ni même accorder sa réponse.

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, Saran et Ormes.

## Qu'est ce qui peut provoquer ces « douces violences » ?

- Le quotidien : il impose de nombreux impératifs qui rythment la journée de l'enfant (temps du repas, de la sieste, des activités...). L'attente ou l'intention de l'adulte peut prendre le dessus sur le temps de l'enfant, sur son temps de compréhension, de réaction. La gestion de la journée prend alors la priorité sur les demandes individuelles de l'enfant.
- l'exigence de parents : ils placent parfois le professionnel dans des situations délicates. Par exemple, une demande d'un parent qui pourrait dire « débrouillez-vous comme vous voulez, mais je veux que mon enfant soit propre à 2 ans pour entrer à l'école le plus tôt possible ». Ce qui amène le professionnel à sur-stimuler l'enfant.
- La perte de motivation : l'épuisement professionnel, la fatigue ou une pratique professionnelle solitaire.
- La non acceptation du parent tel qu'il est : cela peut entraîner le professionnel à parler du parent de façon jugeante en présence de l'enfant.
- Les difficultés rencontrées lors des différents accueils.



## Comment faire autrement ?

Les douces violences viennent nous rappeler qu'elles restent probables, tout au long d'une vie.

Nous pouvons réfléchir au sens que nous donnons aux actes de la vie quotidienne et à nos actions éducatives. N'oublions pas de remettre l'enfant au cœur de nos actions.





Nous pouvons repérer nos propres limites (fatigue, agacement...) et ainsi essayer d'ajuster nos comportements.

C'est une manière de penser une relation, de concevoir une démarche pédagogique ou d'accompagnement, et une réflexion qui exige de la persévérance et un optimisme sans faille.

*« Soyez avec un enfant, comme une personne de marque, respectueux de lui et de son devenir. »*

*Françoise Dolto*

## BIBLIOGRAPHIE

- |   |   |  |
|---|---|--|
|  |  | Comment aimer un enfant, le droit de l'enfant au respect<br>Korczak 1978 - Robert Laffont          |
|  |  | Où commence la violence ? Pour une prévention chez le tout petit<br>Daloz 2003 - Albin Michel      |
|   |   | Vivre en crèche, remédier aux douces violences, chroniques sociales<br>Christine Schul 2005        |
|   |   | Repérer et éviter les douces violences dans l'anodin du quotidien<br>Christine Schul et Dugas 2009 |

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, Saran et Ormes.



## LA VIE DU RELAIS



Nathalie François de l'atelier Frimouss'signes est venue expliquer le bienfait du langage des signes bébé : faciliter la communication entre adultes et bébé en attendant qu'il maîtrise la parole.

Le principe est simple : associer aux mots de la vie courante un geste (codifié à partir de la langue des signes française) sans jamais oublier de parler.

Spectacle de Noël enchanteur avec Marie-Françoise Evelin : tout en racontant une histoire, elle chante et joue de l'accordéon en faisant participer les enfants et les adultes.



Le RAM vous propose régulièrement des temps de motricité et d'éveil musical sur inscription.

Le planning vous est envoyé aux environs du 15 du mois précédent. Vous n'êtes encore jamais venu ? Inscrivez-vous pour découvrir ces ateliers.

Tous les mardis matin hors période vacances scolaires, les temps collectifs au RAM vous permettent d'échanger avec des collègues sur vos pratiques professionnelles et de jouer avec les enfants dans un milieu qui s'apparente à de la collectivité.





## LA VIE DU RELAIS



Cette rubrique c'est vous qui la faites. Envoyez-moi régulièrement un petit mot d'enfant, une activité, une recette, une chanson, une expérience, un livre, ... Après validation du comité de publication, votre contribution apparaîtra dans le prochain écho du relais.

### 1- De la part de Bénédicte : Comment les enfants s'approprient ce qu'on leur transmet



Lors d'une séance de gym, Anne-Marie nous avait préparé des postures de yoga pour la fin de séance. L'une d'elles était la « respiration de l'abeille » qui sert à apaiser (évacuer le stress, la colère, l'angoisse). Les enfants doivent respirer par le nez comme s'ils sentaient une belle fleur, ensuite on leur apprend à souffler par la bouche en émettant un son comme une abeille ou bourdon, tout cela assis (s'ils le peuvent en tailleur), les mains sur les genoux. Depuis cette séance, je le fais régulièrement à la maison avec les enfants. Résultat, Maxime (3ans) sort de l'école, et me dit qu'il a « fait l'abeille ». Je lui demande pourquoi et il me répond « j'étais énervé parce que je voulais toi ».

### 2- De la part de Philippe : Petite astuce pour apprendre à souffler par le nez (en vue du mouchage)





Choisissez une petite plume légère que vous placez à plat sur la table. Installez les enfants face à la plume et surtout pas trop haut par rapport à celle-ci.

Expliquez par le jeu qu'il faut bien fermer sa bouche. Pas si facile ! Par exemple mettre la bouche en bec de canard ; la tenir avec une main. Le but du jeu est de faire avancer la plume en soufflant par le nez, ceci de plus en plus fort au fil des séances (car il va en falloir plusieurs !).



### 3- De la part de Jane : c'est bientôt Pâques : la petite poule

**Matériels** : Ciseaux, peinture rouge, colle, agrafeuse. Papier de couleur jaune/orangé (pour le bec). 2 feuilles de papier type canson une pour faire les empreintes des mains (5) et une autre pour faire le cône.

-  Faire 5 empreintes des mains de l'enfant avec la peinture rouge (2 de la main droite et 3 de la main gauche).
-  Découper en losange le papier jaune /orangé puis plier en deux (le bec est fait).
-  Faire un cône et agraffer puis dessiner ou coller lui des yeux.
-  Découper un petit morceau de papier rouge en forme de cœur (pour faire les barbillons).





## PROJETS pour le semestre à venir

- Avril 2017 : 1<sup>ère</sup> partie : Conférence de François Cribier en lien avec le thème des émotions.
- Mai 2017 : 2<sup>ème</sup> partie : Rencontre d'accompagnement pour des personnes ayant participé à la conférence interactive et souhaitant faire le lien dans leur vie familiale et/ou professionnelle.
- Juin 2017 : Petite Enfance en fête au Parc de Bel Air.
- Automne 2017 : formation continue sur le langage des signes bébé par Nathalie François. Renseignements et pré-inscription au RAM le plus tôt possible et avant fin juin.
- Tout au long de l'année, pensez à aller visiter notre lopin de terre au Jardin de l'Apacrète  
Le printemps arrive, il est temps de désherber et d'arroser avant de récolter. Peut-être de nouvelles plantations ?



### Heures d'ouverture du Relais

#### Animations :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h selon planning.

#### Permanences :

Lundi de 13h30 à 17h avec possibilité de rendez-vous en soirée.  
Mercredi de 9h à 12h et vendredi de 12h à 16h

Coordonnées : ram.les.lapinoux@ingre.fr / Tél. 02 38 22 38 89

Adresse : rue de l'école maternelle, les mardis

Adresse : rue du château d'eau - accès parking de la salle des fêtes, pour la musique, les permanences et les rendez-vous.

L'écho des Relais n°11 - Mars 2017 - Directeur de la publication : Christian DUMAS, Maire d'Ingré

Rédaction : A. Marie Blanvillain - RAM d'Ingré - Conception/Mise en page : Stéphanie Laudat - Service Communication - Tél. 02 38 22 38 75

Impression : Imprimerie Art Graphique - Tél. 02 38 43 46 60 - Tirage : 130 Exemplaires

Dépôt légal à parution : Mairie d'Ingré - 14 pl. de la Mairie - BP 57031 - 45140 INGRÉ - Site : [www.ingre.fr](http://www.ingre.fr)

